

## Recherches sociographiques



# Jean-Luc MIGUÉ, *Étatisme et déclin du Québec. Bilan de la révolution tranquille*

Michael R. Smith

Volume 41, numéro 2, 2000

Minorités

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057373ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057373ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Smith, M. R. (2000). Compte rendu de [Jean-Luc MIGUÉ, *Étatisme et déclin du Québec. Bilan de la révolution tranquille*]. *Recherches sociographiques*, 41(2), 370–373. <https://doi.org/10.7202/057373ar>

des « grands » auteurs avec lesquels est construit le type idéal de la modernité est l'absolue prérogative de Jacques et n'a de ce fait pas à se fixer absolument sur des penseurs contemporains (RAWLS, KYMLICKA, par exemple, n'appartiennent pas au panthéon de l'auteur, ce qui, en ce qui me concerne n'a rien de vraiment choquant). Et puis, il faut se résigner à ce que certains chapitres, surtout au début, aient un aspect on ne peut plus scolaire en ce sens qu'ils présentent des morceaux bien connus d'histoire de la philosophie politique. Tout compte fait, ce qui à mes yeux fait l'intérêt de l'ouvrage, c'est précisément sa typicité : on a la sensation en le lisant que voilà une bonne illustration de la manière dont les philosophes, formés presque exclusivement à l'histoire de la philosophie, peuvent conceptualiser la problématique nationale : sans vraiment sortir de leur tradition et sans trop se préoccuper des évolutions de conjonctures. Vous aurez un sentiment analogue si vous allez du côté de la « pensée économique » et que vous parcourez un livre de David FRIEDMAN ou de Jean-Luc MIGUÉ...

Martin DAVID-BLAIS

*Département de communications sociales,  
Université Saint-Paul.*

---

Jean-Luc MIGUÉ, *Étatisme et déclin du Québec. Bilan de la révolution tranquille*, Montréal, Éditions Varia, 1998, 247 p.

Je m'attendais à ce que ce livre contienne une évaluation systématique de la série de mesures qui, typiquement, sont regroupées sous l'étiquette « Révolution tranquille ». Un tel livre aurait évalué : la nationalisation du système de production et de distribution d'électricité, dont le résultat fut Hydro-Québec dans sa forme moderne ; les réalisations (s'il y en a) de la Société générale de financement ; les réformes du système de l'éducation, ainsi de suite. Mais ce n'est pas le cas, malheureusement. Au lieu de cela, le livre offre une dénonciation plutôt générale des interventions économiques de l'État ainsi que d'institutions politiques qui font augmenter la probabilité de ces interventions.

L'ouvrage commence avec une discussion fort critique de la performance économique du Québec depuis la Révolution tranquille. De 1870 jusqu'aux années 1950, la croissance de l'économie du Québec a été légèrement inférieure à celle de l'Ontario. Durant la période de la « grande noirceur » de Maurice Duplessis, le taux de croissance a été légèrement supérieur à celui de l'Ontario. Cependant, depuis la Révolution tranquille le taux a ralenti, en particulier depuis le milieu des années 1970. Ce taux inférieur a été accompagné de taux de chômage et de pauvreté beaucoup plus importants que ceux du reste du Canada. À la fin des années 1990, un sondage a révélé que les gestionnaires de portefeuilles considéraient que le Québec offrait un climat défavorable aux investissements. D'où la conclusion de Migué : « Il

est donc vrai que la Révolution tranquille a marqué chez nous un tournant de l'évolution économique et sociale, mais un tournant pour le pire » (p. 24).

Pourquoi, selon Migué, observe-t-on cette dégradation de la performance économique ? L'État a deux rôles : protéger les droits de propriété et garantir le respect des contrats d'une part, redistribuer les revenus d'autre part. Dans son premier rôle, le gouvernement établit les conditions permettant aux individus de créer les richesses. Dans son deuxième rôle, il fixe les taxes et impôts qui financent la redistribution mais découragent les activités productives. De plus, parce qu'on peut profiter de ses largesses, on tend à former des groupes de pression pour obtenir du gouvernement des avantages financiers. Ces activités n'encouragent pas la croissance économique. Au contraire, la formation des groupes de pression et leurs activités consomment des ressources qui, autrement, auraient servi à stimuler la productivité et la croissance. Il s'agit d'activités sans addition nette de valeurs.

Toujours selon Migué, un des effets pervers des activités des groupes de pression est la formation de monopoles. Le système d'éducation en est un bon exemple. Ayant créé un monopole en éducation, le gouvernement finance les composantes du système indépendamment de leur performance. La contrepartie du monopole gouvernemental est un monopole syndical avec des intérêts tout à fait corporatistes. Les conséquences sont des programmes d'études et des pratiques pédagogiques ne répondant pas aux attentes des parents ou des employeurs (p. 61). Les effets pervers du monopole du système de santé se manifestent dans les listes d'attente pour la chirurgie ou files d'attente aux urgences et dans un retard pour l'introduction des technologies médicales de pointe. Le régime de retraite n'est pas capitalisé, ce qui entraîne un transfert des revenus entre générations. Ce transfert est difficile à justifier sur plan moral et encourage les moins jeunes à prendre une retraite anticipée.

Encore une fois en raison des activités des groupes de pression, le gouvernement réglemente le marché du travail, avec des résultats pernicieux. Le salaire minimum fait décroître l'emploi et croître le chômage. La législation force les employeurs à pratiquer une discrimination positive en matière de salaires et de recrutement, ce qui demande une bureaucratie coûteuse et tout à fait inutile puisque, dans un contexte compétitif, les employeurs ne peuvent pas se permettre une discrimination contre les travailleurs plus productifs. Les préavis de licenciement obligatoire découragent l'embauche. Les lois pour faciliter la syndicalisation renforcent un groupe de pression important dont les activités ont des effets néfastes sur les non-syndiqués.

Une partie importante du livre contient donc un réquisitoire contre des interventions économiques des gouvernements en général et du gouvernement du Québec en particulier. Une autre partie tente d'établir les conditions politiques qui favorisent ces interventions économiques du gouvernement. Ici, Migué s'inspire de la théorie des choix publics. Les politiciens sont en compétition pour les votes. Pour remporter la victoire électorale, ils répondent aux demandes de la majorité des électeurs sur le dos de la minorité des riches. La majorité trouve avantage que le gouvernement offre des services à tout le monde, pourvu que la structure fiscale qui serve à financer les opérations soit proportionnelle ou progressive.

Les transferts par le système de taxes et d'impôts n'ajoutent rien à la richesse globale, au contraire. La collecte d'impôts et de taxes impose un poids mort à l'économie et, en même temps, la possibilité de profiter de la redistribution encourage les citoyens à investir de plus en plus de ressources dans la création et l'expansion des groupes de pression. La situation empire.

Par ailleurs, selon Migué, il est plus facile d'organiser les producteurs que les consommateurs. Il y en a moins et ils partagent des intérêts assez similaires. À l'opposé, les consommateurs sont nombreux et leurs intérêts sont répartis sur un vaste éventail de biens et de services. En conséquence, dans les conflits entre les parents et la CEQ, celle-ci a un avantage considérable (p. 161-162). Les chauffeurs de taxi, les producteurs de lait et les institutions financières ont le même avantage sur les consommateurs.

Le reste du livre traite des solutions pour améliorer la situation. Tout d'abord, les Québécois doivent changer leur façon de penser. Ils devraient reconnaître l'importance des incitatifs et abandonner la conception rousseauiste de la société, y compris les idées d'un « projet d'une société » et des « droits collectifs ». Deuxièmement, il faut des mécanismes pour limiter le pouvoir de l'État. Sans doute inspiré par le modèle suisse, l'auteur prône l'utilisation des référendums comme condition d'acceptation des décisions gouvernementales sur un éventail des questions, mais particulièrement en matière de fiscalité et d'endettement. De plus, ou comme alternative, pour légiférer en ces matières, on pourrait exiger des « supermajorités ». Troisièmement, il faut une interdiction constitutionnelle du déficit. Quatrièmement, on devrait lier la rémunération des élus à une mesure de performance – par exemple, la croissance, l'inflation, ou le chômage. Cinquièmement, on devrait encourager la compétition entre gouvernements. Les Québécois devraient avoir le droit de participer au système d'assurance médicale de l'Ontario, et inversement – ce qui exercerait une pression sur les gouvernements à prendre au sérieux les préférences de leurs citoyens. Et, ainsi de suite !

Le livre de Jean-Luc Migué constitue une défense vigoureuse de ce que l'on pourrait décrire comme « la vision socio-économique du Fraser Institute ». Quelle est sa valeur ? La plupart des économistes ne trouveront rien de passionnant dans les arguments présentés. Qu'ils soient d'accord ou non avec ces arguments, ils les connaissent déjà très bien. La plupart des sociologues au Québec adoptent une conception de la société plus ou moins rousseauiste. J'ai le sentiment que je suis plus enclin à prendre au sérieux ces arguments que ne le sont la plupart de mes collègues mais j'ai tout de même des réserves à l'égard des propositions de l'auteur.

Migué fait des assertions fort douteuses. Par exemple, il affirme que le salaire minimum détruit l'emploi. Ce n'est pas tout à fait évident – du moins pour les variations courantes de salaire minimum. Certains éléments suggèrent même qu'il existe des marchés où un rehaussement du salaire minimum accroît l'emploi (voir D. CARD et A. KRUEGER, *Myth and Measurement*, 1995). Migué affirme aussi que les gouvernements des pays industrialisés qui dépensent le plus (Belgique, Suède et Italie) sont également ceux qui affichent les moins bons résultats en matière de bien-être économique et social (p. 54). Je suis de l'avis que, en sociologie et en science politique, il y a une tendance à surestimer la performance économique de la Suède ;

toutefois, la conclusion que la population de ce pays traîne de l'arrière à l'égard du bien-être social me semble, à tout le moins, discutable. De toutes façons, à partir du moment où les critères de performance en matière de bien-être économique et social (dont, probablement, l'inégalité des revenus) ne sont ni spécifiés, ni justifiés, cette assertion est plus ou moins vide de sens.

Somme toute, même si je suis plutôt favorable aux arguments de Migué, ce livre me déçoit. À mon avis, si les sociologues nord-américains accordaient plus d'attention au libéralisme économique, cela ne pourrait qu'être profitable. Hélas, il est peu probable que le livre de Migué les persuade de le faire.

Michael R. SMITH

*Département de sociologie,  
Université McGill.*

---

Gildas ILLIEN, *La Place des Arts et la Révolution tranquille : les fonctions politiques d'un centre culturel*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999, 151 p.

Gildas Illien est directeur de la Médiathèque de l'Institut Français de Vienne. Il travaille à la construction d'établissements culturels qui servent à la promotion de la culture française à l'étranger. Dans son livre, il se propose « de montrer comment le dossier de la Place des Arts révèle de façon exemplaire les grandes problématiques de la Révolution tranquille ». (P. 23.)

Le projet d'Illien consiste précisément à reconstituer les diverses étapes du développement de la Place des Arts depuis sa création (1954) jusqu'à sa nationalisation (1964) à partir de sources françaises de la sociologie des arts, de sources anglo-saxonnes développées par les études culturelles (*cultural studies*), des quotidiens de l'époque, et d'ouvrages d'historiens et de politologues du Québec et du Canada pour faire ressortir une interprétation des fonctions politiques attribuées au Centre culturel montréalais pendant cette période. Illien circonscrit l'histoire de la création de l'institution autour de trois événements majeurs : les circonstances historiques particulières dans lesquelles le Centre culturel a été construit (la naissance du Centre), le conflit syndical (qui opposait l'Union des Artistes à l'Actors'Equity) ayant marqué son inauguration en 1963 et la nationalisation du Centre l'année suivante. L'étude de ces événements est reprise dans les quatre chapitres de l'ouvrage où l'auteur propose trois variations sur le thème de l'histoire de la Place des Arts qui servent de fondement à la composition de l'ouvrage.

Le premier chapitre, intitulé « L'histoire de la Place des Arts (1954-1964) », présente les faits (la naissance du Centre, l'apparition d'un conflit entre administration et production artistique et la résolution de ce conflit par l'autorité provinciale) et les principaux acteurs du dossier (Jean Drapeau, le gouvernement libéral, les forces syndicales, élites économiques et factions séparatistes). D'abord